SÉNAT

Compte rendu analytique officiel

MERCREDI 3 MAI 2000

Réception solennelle de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie

PRÉSIDENCE
DE M. CHRISTIAN PONCELET

La séance est ouverte à 15 h 10.

M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, entre dans l'hémicycle. (Mmes et MM. les sénateurs se lèvent et applaudissent longuement.)

M. LE PRÉSIDENT. – Monsieur le Secrétaire général, il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans cet hémicycle qui n'accueille qu'exceptionnellement de très hautes personnalités étrangères, auxquelles notre Haute Assemblée veut rendre hommage. Je tiens également à saluer les représentants des chefs d'États de la francophonie, les ambassadeurs accrédités à Paris, mais aussi

les grands écrivains, chanteurs, créateurs de tout l'espace francophone qui ont tenus à être aujourd'hui parmi nous. La République, mère des Arts, des lettres et des lois, – je le rappelle dans la salle même où siégeait Victor Hugo – n'est jamais plus fidèle à sa vocation que quand elle témoigne de sa solidarité avec les créateurs. Leur présence constitue la preuve que la francophonie a réussi ce que peu de communautés politiques parviennent à parachever et que l'Union européenne peine tant à réaliser : souder autour d'elle les créateurs, les associer à son projet, toucher le cœur des citoyens par leurs œuvres et les rendre sensibles à son combat.

Il y a plus d'un mois, cet hémicycle accueillait madame Nicole Fontaine, Présidente du Parlement européen. Votre réception aujourd'hui rappelle comme en écho que notre Assemblée, attachée à la construction européenne, n'oublie pas que la France, liée par une continuité géographique et de civilisation à notre continent, a d'autres liens. Des liens aussi profonds, historiques et affectifs avec plus de cinquante pays qui, sur tous les continents, sont unis à notre pays par la langue, la culture et, au-delà, par un projet géopolitique et culturel dont vous êtes le principal artisan.

Le Sénat, mes Chers Collègues, a toujours été en pointe dans ce combat et vous pourrez, monsieur le Secrétaire général, y trouver un appui constant. Le regretté Maurice Schumann a longtemps défendu cette cause dans notre Assemblée. C'est sur le Bureau du Sénat que le gouvernement d'alors avait choisi de déposer la loi relative à l'emploi de la langue française. Elle était destinée à montrer que la France ne se dérobait pas aux devoirs que lui créait l'attachement de tous les francophones et en particulier des courageux Québéquois à notre langue. On doit déplorer que cette loi soit trop souvent violée.

Aujourd'hui, vous pouvez vous appuyer, dans les actions que vous menez pour implanter et ancrer la démocratie et ses pratiques, sur l'Assemblée parlementaire de la francophonie, dont le secrétaire général international est notre collègue Jacques Legendre, dont nous connaissons la passion et le dynamisme. C'est grâce à lui notamment que le Conseil de l'Europe examinera prochainement une résolution tendant à diversifier l'apprentissage des langues en Europe qui reprend les conclusions unanimes d'un groupe d'études du Sénat inspirées

Le Sénat sur internet :
http://www.senat.fr
minitel : 36-15 - code senatel

notamment par les travaux remarquables du grand linguiste Claude Hagège.

Le Sénat est donc engagé à vos côtés. En vous recevant, il réaffirme ses convictions. Il se donne l'occasion aussi de saluer, monsieur le Secrétaire général, une personnalité d'exception qui symbolise en elle-même les valeurs les plus hautes auxquelles nous sommes attachés.

Issu d'une très grande famille copte, vous vous inscrivez dans la longue lignée des Chrétiens d'Orient, dont la France est depuis Saint-Louis la protectrice et qui ont su, à travers les siècles et sous le joug de l'Empire ottoman, préserver et leur unité et leur foi, au prix souvent de grandes souffrances. Votre grand-père, le Premier ministre Boutros-Ghali Pacha, a été assassiné par un fanatique.

Égyptien, vous portez en vous un héritage culturel incomparable. L'héritage de la civilisation de l'Égypte ancienne, partout présente sur votre sol qui fait que votre pays est au petit nombre de ceux dont le nom même est un mythe, une légende, une idée. L'héritage de l'Afrique à laquelle l'Égypte est liée par un lien charnel. Léopold Sédar Senghor a risqué l'hypothèse que le peuplement de l'Afrique, sa civilisation et sa culture puisaient leur source en haute Égypte, comme le Nil qui vous nourrit prend sa source en Afrique Noire.

Et puis l'héritage de la civilisation arabo-musulmane dont le Caire est la capitale intellectuelle, culturelle et religieuse. La pauvreté de

votre sol est compensée par le génie de votre peuple qui a fourni au monde arabe sans compter coopérants, chanteurs, écrivains, acteurs, cinéastes. L'héritage enfin de l'Alexandrie cosmopolite, modèle de civilisation et de raffinement, de l'Alexandrie de Lawrence Durell, dont on a cru longtemps que vous aviez vous même inspiré l'un des personnages – le prince Nessim –, de Constantin Cavafy et d'Albert Cossery qui nous fait l'honneur d'être aujourd'hui parmi nous. Alexandrie où vous avez implanté en 1989 la première université de la francophonie au service du développement, l'université Léopold Sédar Senghor.

Pendant de nombreuses années, après des études de droit à Paris, qui vous permettront de rencontrer celui qui restera votre maître, le grand orientaliste Louis Massignon, vous vous affirmez par vos travaux universitaires comme l'un des plus grands juristes arabes. Vous fondez des journaux et des revues scientifiques de réputation internationale. Votre autorité intellectuelle et morale conduit le Président Sadate en 1977 à vous appeler au gouvernement.

Quelques semaines plus tard, vous l'accompagnez en Israël. Chacun se souvient de ce qui restera comme l'acte de paix le plus spectaculaire et le plus riche de conséquences des dernières décennies. Vous serez le négociateur des accords de Camp David. Avec génie, – comment ne pas le relever au moment où s'achèvent les fêtes de la Pâque juive ? – vous saurez mettre les symboles au service de la paix en organisant des négociations avec le peuple hébreu

au pied des pyramides, comme pour sceller une réconciliation au-delà des millénaires. Avec lucidité, vous avez deviné que le processus serait long et sinueux. Avec patience, vous ferez le tour de la planète pour plaider la cause de l'Egypte auprès de ses frères arabes, des pays africains des pays marxistes, qui tour à tour, refusant les perspectives de paix, voudront isoler diplomatiquement votre pays. Les « Frères musulmans » vous mettront en tête de la liste des personnalités à abattre à la suite du Président Sadate.

Cette œuvre de paix, vous l'avez poursuivie à l'O.N.U. dont vous avez été le Secrétaire général à un moment décisif. Vos années de mandat n'auront pas été de tout repos : la réforme des Nations unies que vous entamerez avec courage, la Somalie, la Yougoslavie, la paix au Cambodge, le maintien de l'ordre à Haïti, le Rwanda et bien d'autres crises. C'est vous qui avez développé les opérations de maintien de la paix et redonné à l'O.N.U. sa dignité. Nous savons tous ici de quel prix vous avez payé votre sens du devoir, votre souci de l'indépendance des Nations unies à l'égard d'une grande puissance. Si l'O.N.U. tient aujourd'hui une place plus importante dans le règlement des conflits, si le multilatéralisme a progressé, c'est à vous qu'on le doit. Il nous appartient naturellement de veiller à ce que cette activité croissante de l'O.N.U. soit bien le signe d'une montée en puissance de la démocratie internationale plutôt que l'indice d'une instrumentalisation de l'O.N.U. par quelque grande puissance.

En 1997, le sommet francophone de Hanoï vous a désigné pour être le premier secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie. Dix ans après le premier sommet réuni à l'initiative du Président Mitterrand, la francophonie, qui a déjà un drapeau, déployé aujourd'hui dans notre salle des conférences, se dotait enfin d'un visage et d'une voix. Elle choisissait pour ce poste une personnalité dont la dimension et l'expérience garantissait d'emblée à la construction francophone l'accès à une dimension supérieure.

Monsieur le Secrétaire général, nous vous sommes reconnaissants de donner à la francophonie toute sa dimension politique et de parachever l'œuvre des pères fondateurs, qui longtemps ont pressé les dirigeants français de donner une forme politique à la francophonie, et auxquels je tiens à rendre hommage.

Le prince Norodom Sihanouk avec lequel vous avez négocié les conditions de la paix au Cambodge. Léopold Sédar Senghor, immense poète et homme d'État, humaniste, et père de la démocratie exemplaire du Sénégal qui vient de nous montrer sa maturité en pratiquant l'alternance.

Habib Bourguiba, chef d'État d'exception, enfin, que la Tunisie entière pleure aujourd'hui et dont on ne soulignera jamais suffisamment l'œuvre immense et héroïque pour améliorer le statut de la femme, et pour lutter contre le sous-développement en faisant le pari de l'éducation et d'une économie ouverte quand tant de pays se

fourvoyaient dans des options économiques sans avenir, choix profonds et fondamentaux en faveur d'une société ouverte qui n'attend plus désormais que des signes sincères d'ouverture politique.

Dans la conduite de cette grande aventure géopolitique, qui peut amener cinquante pays à faire bloc pour défendre une certaine idée du monde et de la diversité, vous pourrez compter sur notre Assemblée unanime.

La francophonie est dans le monde qui se dessine un projet d'avenir.

Il s'agissait bien sûr dans un premier temps de conforter notre langue et la diversité linguistique et culturelle. Georges Pompidou avait résumé l'enjeu en une formule lapidaire : « si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement ». Revenant du Vietnam, où j'ai pu admirer la réussite exceptionnelle des classes bilingues, résultat d'une idée sénatoriale, je ne peux que souhaiter que notre gouvernement et ceux de la francophonie, sachent en garantir la pérennité car cette expérience montre que notre langue, en Asie comme ailleurs, n'est pas une coquetterie ou une précocité de l'esprit mais une langue moderne, véhicule des sciences et des techniques.

Il s'agit aujourd'hui de construire un monde multipolaire, reposant sur des communautés politiques suffisamment fortes pour peser dans les enceintes internationales face au risque de domination des plus puissants. Ici, c'est vous que je cite : « la francophonie est la forme moderne du non-alignement ».

Pour cela, il nous faut chaque jour, trouver les sujets nouveaux sur lesquels nous pourrons adopter, là où c'est notre intérêt commun, des positions harmonisées. Je me réjouis ainsi que la francophonie prenne une part active à la préparation de Pékin 2, prochaine conférence des Nations unies sur les femmes qui jouent dans beaucoup de pays en développement un rôle décisif dans l'économie et rencontrent des difficultés qui sont d'un autre ordre que les femmes des pays riches. Parce que j'évoquais à l'instant le Président Bourguiba, j'affirme à cette occasion ma conviction que les femmes peuvent être un ferment puissant de modernisation des sociétés en développement et notamment des sociétés musulmanes.

Peut-être trouverez vous dans les travaux du Sénat quelque inspiration, notamment dans un domaine qui vous tient à cœur, celui de la société de l'information. Deux de nos collègues ont ainsi déposé une proposition de loi très pertinente qui vise à généraliser l'utilisation de logiciels livres et à en prescrire l'usage aux administrations. Pour la diversité culturelle sur la planète, pour la lutte contre toute hégémonie, pour la démocratie et la liberté d'expression, pour les finances des pays les plus pauvres qui gagneraient à utiliser des logiciels gratuits plutôt qu'à payer des licences coûteuses, il me semble que les pays de la francophonie prendraient une heureuse initiative en s'engageant par une résolution dans cette voie au prochain sommet.

Ce sommet, qui se tiendra à Beyrouth, mettra une fois de plus la francophonie arabe à l'honneur. Il donnera une nouvelle image de la diversité de ce mouvement, organisation internationale d'un type nouveau, qui peut donner l'exemple d'une paix par la culture.

Le projet auquel vous travaillez d'une grande convention d'échanges culturels entre pays francophones, d'une sorte de marché commun culturel entre les pays francophones constitue une belle réponse aux risques d'uniformisation du monde. Je forme le vœu que dans cette entreprise, la France sache se montrer généreuse, faire taire ses réserves techniques actuelles, relever le défi et en particulier accorder aux artistes francophones, sans réticence ni arrière-pensée, la libre circulation des créateurs et de leurs œuvres. Contrôle de l'immigration, certainement. Mais libre circulation pour les artistes dans la République mère des arts des lettres et des lois. C'est l'intérêt même de nos industries culturelles qui sont le moteur de la croissance. C'est l'intérêt de tous les francophones. C'est la cohérence même dès lors que nous voulons cette construction francophone.

Monsieur le Secrétaire général, vous avez compris que le Sénat était à vos côtés. Il vous écoutera avec le respect qu'il accorde à votre personne et avec la passion qu'il porte à la vaste entreprise dont vous avez la responsabilité. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

M. Boutros BOUTROS-GHALI, *secrétaire général*

de l'Organisation internationale de la francophonie. – Monsieur le Président, monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Excellences, mesdames et messieurs, soyez assurés que je mesure pleinement l'honneur que vous me faites, en m'accueillant ainsi, aujourd'hui, dans l'hémicycle de votre Haute Assemblée. Je veux donc remercier vivement chacune et chacun de vous. Et vous dire toute ma gratitude pour cette invitation. Monsieur le Président, vous avez bien voulu rappeler, en termes trop élogieux, quelques moments de ma carrière diplomatique et universitaire. Mais je veux surtout penser que c'est d'abord la francophonie que vous souhaitez honorer, et l'organisation internationale dont j'ai aujourd'hui la charge. Et lorsque je vois, ici, le drapeau de la francophonie uni à celui de la France et de l'Union européenne, c'est pour moi un symbole fort et un encouragement formidable ! Le jour où nous verrons flotter, au fronton de toutes les mairies de France, le drapeau de la francophonie, ce jour-là, nous pourrons dire que la bataille est gagnée !

Car la francophonie est encore mal connue, voire mal perçue. Je veux donc dire d'emblée que la francophonie n'est pas l'expression nostalgique d'un paradis perdu ! Que la francophonie n'est pas l'avatar d'un impérialisme révolu ! Que la francophonie n'est pas la défense sourcilleuse d'une langue figée ! La francophonie, c'est bien autre chose ! La francophonie, c'est, aujourd'hui, 55 États et gouvernements qui ont rejoint, en toute indépendance et en

toute liberté, notre communauté. La francophonie, c'est, aujourd'hui, un ensemble géopolitique qui touche au confins des cinq continents. Du Canada à l'Afrique, des îles des Antilles à celles de l'océan Indien, des rivages de l'Atlantique aux côtes du Pacifique.

Je vous dirai, encore, que la francophonie, c'est, aujourd'hui, 500 millions de femmes et d'hommes qui ont choisi de se retrouver et de s'entraider au nom d'une langue qu'ils ont en partage.

Je vous dirai enfin, de façon plus pragmatique, que la francophonie, c'est, aujourd'hui, avec 11 % de la population mondiale, 10,7 % du P.N.B. mondial et 15,8 % du commerce mondial, un champ immense de possibilités.

Et pourtant, force est de constater que la francophonie est une idée qui ne va pas de soi. En France, moins qu'ailleurs, sans doute.

Et les Français ne mesurent pas assez la chance formidable qui est la leur, celle de posséder, comme langue maternelle, une langue universelle. Je dis bien, universelle ! Parce que l'universalité d'une langue ne se mesure pas seulement au nombre de ses locuteurs. Parce que la diffusion d'une langue est indissociable du message qu'elle porte en elle-même. Parce qu'une langue est universelle, non pas parce qu'elle est parlée partout et par tous, mais parce qu'elle porte en elle des valeurs dans lesquelles peuvent se reconnaître tous les peuples de la planète.

J'en veux pour preuve la progression constante du français dans le monde. Car, contrairement, aux idées reçues et à un pessimisme « bon ton », le français, dans le monde, ne recule pas. Au contraire ! Entre 1990 et 1998, le nombre de francophones réels a augmenté de 7,7 % et le nombre de francophones occasionnels de 11,8 %. Et je voudrais saisir cette occasion, pour vous délivrer un message fort, vous dont la fonction est de réfléchir sur les mutations à long terme de la société. La langue française sera d'autant mieux respectée qu'elle jouira en France, d'un statut respectable.

Dans le même ordre d'idées, il faut veiller à l'enseignement des langues étrangères dans toute leur diversité. Car si, en France même, l'on se concentre sur le « tout anglais », comment voulez-vous que les autres pays continuent d'enseigner la langue française ? Et vous pouvez, en ce domaine, donner des impulsions fortes. Car les incantations ou les déclarations d'intention ne suffiront pas ! Cela nécessite un projet politique fort et inscrit dans la durée. C'est le mandat que j'ai reçu, à Hanoï, des chefs d'État et de gouvernement et que je mets en œuvre depuis deux ans. C'est ce mandat dont je veux, aujourd'hui, vous rendre compte, guidé par les trois impératifs qui animent mon action : l'efficacité, la modernité, le rayonnement.

Concernant l'efficacité, je suis le premier à le reconnaître, la francophonie a trop longtemps donné l'image d'une nébuleuse, d'un enchevêtrement de structures dans lesquelles on se perd.

Et j'ai décidé, tout de suite, de m'attaquer à ce problème. J'ai donc estimé que le moment était venu de fonder une véritable organisation internationale, rassemblant l'ensemble de nos structures francophones.

C'est ainsi qu'est née l'Organisation internationale de la francophonie, qu'elle s'est imposée sur la scène internationale, et qu'elle a été consacrée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies, le 18 décembre 1998. On peut donc dire, après deux ans, que les structures sont en ordre de marche.

Tout en affirmant l'unité de notre institution, j'ai voulu néanmoins préserver la diversité de ses composantes. En effet, la francophonie est aujourd'hui la seule organisation internationale dans le monde à assurer, avec une aussi grande richesse, la représentation politique et sociale. D'abord, parce qu'elle accueille, en son sein, non seulement des États, mais aussi des gouvernements, comme le Québec, le Nouveau-Brunswick ou la communauté française de Belgique.

Par ailleurs, elle assure pleinement son ancrage dans la société civile, puisque, outre l'agence intergouvernementale de la francophonie, notre institution associe directement les universitaires, à travers l'agence universitaire de la francophonie et l'université Senghor d'Alexandrie, les maires, à travers l'association internationale des maires francophones, les média, à travers TV5, et les parlementaires, à travers l'assemblée parlementaire de la francophonie. Et je saisis cette occasion pour saluer l'engagement constant de son secrétaire international, votre collègue, le sénateur Jacques Legendre.

J'ai voulu réunir ces différents acteurs, au sein d'un conseil de coopération que je préside, chaque mois, et qui est devenu, en peu de temps, un véritable conseil exécutif de la francophonie.

Mais l'efficacité de nos structures n'a de sens que si elle est au service d'une efficacité dans les programmes. J'ai donc fait une chasse impitoyable aux chevauchements de projets, à la dispersion des crédits, au saupoudrage des subventions !

C'est dans cet esprit que j'ai voulu instituer une véritable culture de l'évaluation. J'ai fait procéder, dans un premier temps, à l'évaluation de l'agence universitaire dont vous connaissiez les difficultés, difficultés aujourd'hui résolues. L'université Senghor est, à son tour, en passe d'être évaluée. Et je compte poursuivre dans cette voie.

En tant que garant du budget de la francophonie, je me sens responsable de l'utilisation des deniers publics. Et j'entends, dans un souci d'efficacité, et de transparence, que les fonds versés par les États et gouvernements soient utilisés au mieux ! C'est dire que, dans mon esprit, l'argent de la francophonie doit aller aux programmes de coopération, et non au fonctionnement de l'institution !

Mon deuxième impératif, je l'ai dit, est celui de la modernité. Cette modernité

passe, à mes yeux, par une double exigence. La première, c'est de tenir un langage de vérité. L'opinion en a assez de la langue de bois, assez des conférences lénifiantes, assez des déclarations d'intention ! Si la francophonie veut être de son époque, elle doit épouser cette exigence de vérité et en tirer toutes les conséquences. C'est dire que les État et gouvernements de la francophonie réunis, ensemble, doivent de façon urgente et sans concession prendre à bras le corps la question de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés !

La francophonie a déjà une longue expérience en la matière. Depuis 1992, ce sont ainsi 52 missions d'observation des élections qui ont été dépêchées dans des États membres. Nous intervenons aussi pour renforcer, en amont et en aval des scrutins, les capacités électorales, pour renforcer les institutions parlementaires, juridiques et judiciaires.

Il existe, maintenant, une diplomatie de la francophonie, reconnue et respectée par la communauté internationale ! J'en veux pour preuve les nombreuses demandes de médiation et de conciliation dont nous sommes saisis, notamment en Afrique. Je citerai pour exemple : le Togo, la république démocratique du Congo, le Burundi, la République centrafricaine, les Comores. J'en veux pour preuve, aussi, l'intervention le 26 janvier dernier, pour la première fois, de l'Organisation internationale de la francophonie devant le Conseil des Nations unies sur la situation en république démocratique du

Congo. J'en veux pour preuve, enfin, les liens toujours plus étroits que nous tissons avec les autres organisations régionales.

Mais au-delà des crises, il faut aussi inscrire notre action dans la durée. Car chacun sait que la meilleure garantie de la paix est une démocratie durable. C'est la raison pour laquelle il faut se féliciter que le dernier sommet de la francophonie ait décrété que l'an 2000 serait l'année de la mobilisation générale pour la démocratie. Cette vaste entreprise réunit, dès à présent, des diplomates, des universitaires, des représentants des partis politiques et de la société civile. Tous travaillent à ce qui sera, à l'automne prochain, à Bamako, la grande conférence francophone de la démocratie. Je souhaite que nous puissions, ainsi, dégager les pratiques positives de la démocratie de façon à mieux apprécier les progrès accomplis ou ceux qui restent à l'être. Et agir en conséquence.

Mais je veux, ici, répéter fortement que si la démocratie est une exigence universelle, il n'y a pas pour autant de modèle unique à imposer aux autres. Je voudrais dire aussi que, parce que la francophonie est un espace privilégié de solidarité, elle constitue un cadre idéal pour convaincre les États d'emprunter les chemins les mieux adaptés à une démocratie moderne et effective. Mais, j'ajouterai une troisième idée, en direction des pays les plus industrialisés : il ne suffit pas d'avoir à tout instant le mot « démocratie » à la bouche. Il faut aussi donner

l'exemple. À cet égard, il me vient à l'esprit un symbole fort pour montrer la voie : c'est de faire de l'espace francophone un espace de libre circulation.

Je tiens à l'affirmer, clairement, ici, aujourd'hui : le combat pour la démocratie commence par la libre circulation des personnes, des idées et des talents en francophonie. Je pense, dans un premier temps, aux artistes et aux créateurs, aux journalistes, qui sont, sans doute, les meilleurs ambassadeurs de la francophonie. Je pense, aussi, aux scientifiques, aux universitaires, aux chercheurs.

Je pense, enfin, à la mobilité des jeunes du Sud. Nous savons tous que la mondialisation leur offre désormais l'opportunité de bénéficier, ailleurs, de l'accueil qu'ils ne trouvent pas chez nous. Nous savons tous, aussi, que les universités, notamment américaines, réfléchissent en termes stratégiques aux moyens de fidéliser cette jeunesse francophone que les liens du cœur poussent tout naturellement vers nous, mais que la voix de la raison contraint à l'expatriation culturelle et linguistique. C'est donc aussi en termes de stratégie que nous devons au plus vite appréhender ce problème, sous peine de laisser s'installer une hémorragie d'intelligences et de potentialités, grave pour l'avenir de notre communauté francophone. Il faut donc multiplier les bourses, les stages, les échanges entre le Nord et le Sud, entre le Sud et le Sud. Oui ! Nous devons militer pour une francophonie sans visa.

Mais la modernité a aussi un autre visage, que nous impose la mondialisation de la communication et de l'information. Je veux parler des nouvelles technologies. L'internet est un formidable outil. Mais il ne sera un véritable progrès que lorsque tous, et partout, auront un égal accès aux richesses et aux services qu'il propose. Après avoir détruit le mur de Berlin, ne créons pas une nouvelle division du monde ! Celle qui séparerait irrémédiablement les inforiches et les infopauvres !

C'est avec ce souci constant que je veille à ce que la francophonie conduise, dans ce domaine, trois types d'intervention. Premièrement, la démocratisation de l'accès à l'internet. Et nous menons, actuellement, un ambitieux projet d'ouverture de cybercentres en Afrique, en collaboration avec la Banque mondiale. Deuxièmement, la création de sites internet en français. Tel est l'objectif du fonds francophone des inforoutes, mis en place en 1998. Troisièmement, la formation aux nouvelles technologies, élément essentiel pour favoriser l'autonomie des usagers.

Dans le même ordre d'idées, la mise à disposition de ressources libres et gratuites, grâce aux logiciels libres, permettra d'assurer un développement technologique mieux maîtrisé. Et la francophonie entend bien tirer le meilleur parti de cette nouvelle forme de solidarité, qui retient, vous le rappeliez monsieur le Président, toute l'attention de votre Assemblée : l'institut francophone des nouvelles technologies de Bordeaux organise déjà des

ateliers de formation à l'usage des logiciels libres dans les pays du Sud.

Je veux donc que la francophonie soit exemplaire dans ce domaine. Et elle doit être à la pointe de ce combat. Je voudrais, à cet égard, évoquer TV5. Notre chaîne francophone connaît, depuis un an, une mutation formidable et qu'il faut saluer avec enthousiasme. Elle a maintenant l'ambition de réussir sa diversification dans le domaine de l'internet. Les 600 millions de spectateurs qui peuvent aujourd'hui recevoir TV5 sont en effet un atout majeur dans le domaine de l'internet. Un atout qu'il faut favoriser au plus vite. Et qui va dans le sens du troisième objectif que je me suis assigné : le rayonnement international.

À ce sujet je le dis clairement : la diffusion et la promotion du français restent la vocation première de notre organisation ! C'est notre mission essentielle et, pour moi, elle passe notamment par le renforcement de son rôle dans les organisations internationales et un meilleur ancrage dans la société civile. Tout d'abord, au sein des organisations internationales, la place du français, langue de travail officielle, doit rester ce qu'il est ! Nous avons, à cet effet, mis en place un plan d'urgence pour la relance du français dans les organisations internationales qui permet la formation, en français, à la fonction publique internationale, la prise en charge de jeunes experts francophones associés et une aide à l'interprétation en français des conférences internationales. Mais, je le dis sans détour, tout cela reste-

ra bien insuffisant, si certains de nos diplomates francophones, même Français, se croient obligés de s'exprimer systématiquement en anglais quand personne ne les y oblige. *(Vifs applaudissements sur tous les bancs.)* Une fois encore, je le dis, pour défendre la francophonie, que les francophones donnent l'exemple ! *(Marques d'approbation.)* Il s'agit là d'un problème qui requiert, je dirais, de la part de nos fonctionnaires internationaux, de nos diplomates, de nos élites, une nouvelles forme de civisme : le civisme francophone.

Mais le rayonnement de la francophonie prend son sens le plus fort, me semble-t-il, dans la société civile. Et je voudrais insister sur le rôle de mobilisation qui doit être celui des acteurs privés. Car ce n'est pas l'Organisation internationale de la francophonie qui créera des emplois, ou qui embauchera ces milliers de jeunes qui, sur les cinq continents, ont choisi de se former en français. Je pense, notamment, à ces jeunes, dont les pays appartiennent à la francophonie, mais dont le français n'est pas la langue maternelle. Je les ai rencontrés dans le Sud-Est asiatique, dans les pays de l'est, dans le monde arabe.

La meilleure manière de plaider la cause de la francophonie, c'est si, à cette connaissance du français correspond un marché de l'emploi plus ouvert. Je rencontre aussi souvent qu'il est possible des chefs d'entreprise, des banquiers francophones pour les sensibiliser à cette nécessité. Certains sont réceptifs, d'autres moins. C'est

pourtant là un enjeu essentiel, que soutient, à nos côtés, le forum francophone des affaires.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les Sénateurs, Excellences, de nouveaux États nous rejoignent sans cesse : encore récemment la Lituanie, la Pologne, la Slovénie, la République tchèque, l'Albanie, la Macédoine. Là encore les franco-pessimistes y voient le signe d'une perte de spécificité, voire de crédibilité pour la francophonie. Eh bien, permettez-moi de vous dire que c'est une chance formidable pour nous tous ! Pour eux, comme pour nous ! Car la francophonie est à leurs yeux synonyme d'ouverture sur le monde, elle est un réseau de solidarité, elle est un chemin sur la voie de la réconciliation et de la paix. C'est une formidable chance pour la francophonie ! Parce que tous ces pays forment leurs diplomates en français et constituent pour nous autant d'îlots de francophonie à l'intérieur des organisations internationales.

Vous l'aurez compris, je suis rempli d'optimisme et d'espoir. Et si je voulais vous communiquer l'espoir le plus grand que je met dans la francophonie, sur le plan symbolique, je dirais que c'est dans la décision des chefs d'État et de gouvernement de tenir le sommet de 2001, à Beyrouth, au cœur du monde arabe, dans cette zone agitée par tous les conflits, dans ce pays ravagé par quinze ans de guerre, dans cette ville qui a tellement souffert. Et que la première conférence internationale que tienne cette ville soit le sommet de la

francophonie, c'est pour moi le résumé de tout ce que la francophonie incarne : la réconciliation, la solidarité, la paix, la dignité, la diversité culturelle et la tolérance.

Mesdames et messieurs les Sénateurs, je voudrais en guise de conclusion vous lancer un appel. Ils sont des millions de francophones à aimer la langue française, la culture française, sur tous les continents. Certes, la langue française appartient à toutes celles et à tous ceux qui l'utilisent. Elle est sans frontières. Mais la France a un rôle spécifique à jouer. Alors, aidez-moi ! Le combat pour la francophonie commence en France même ! La France a le devoir de répondre à l'immense attente des francophones du monde entier en veillant, sur son propre territoire, au statut de la langue française, en veillant à son respect, en veillant à sa diffusion, en veillant à son épanouissement. Oui, c'est ce rôle de veilleur que j'attends du Sénat au service de la francophonie. Car si la francophonie sait tout ce qu'elle doit à la France, la France ne sait peut-être pas encore assez tout ce qu'elle peut donner à la francophonie.

Une fois encore je vous remercie de votre invitation. *(Mmes et MM. les sénateurs se lèvent et applaudissent longuement.)*

M. LE PRÉSIDENT. – Monsieur le Secrétaire général, vous venez de présenter un vibrant plaidoyer pour le rayonnement de la francophonie, sur la dimension internationale et parlementaire de laquelle vous avez insisté à juste titre.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette séance exceptionnelle, à commencer par mes collègues sénateurs.

Je voudrais saluer la présence de M. Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, qui représente ici le gouvernement. M. le Premier ministre, qui aurait aimé assister à cette cérémonie, est en effet parti il y a deux heures pour une visite officielle en Hongrie : il vous prie d'accepter ses excuses.

Je salue également la présence de M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, et remercie les représentants des chefs d'État et ambassadeurs des pays francophones qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Je vous invite, avec les membres du Bureau du Sénat, à vous rendre dans les Salons de Boffrand où une réception est organisée en l'honneur de notre hôte. M. Boutros-Ghali et moi-même vous y rejoindrons à l'issue de la conférence de presse que nous allons donner avec M. Legendre, secrétaire général international de l'assemblée parlementaire de la francophonie.

Je vous rappelle que notre hommage à l'universalité de la francophonie s'achèvera avec la projection, Salle Médicis, à 20 heures, du film *Mendiants et Orgueilleux* réalisé par Asma El Bakri d'après le livre de l'écrivain égyptien francophone, Albert Cossery.

La séance est levée à 16 heures.